

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES (APE)

DU COLLEGE ANDRE MICLOT de Port-Bail sur Mer

mail : ape.andremiclot@gmail.com

L'APE PROPOSE AUX FAMILLES D'ORGANISER L'ACHAT GROUPE DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2024.

L'Association s'engage à fournir une partie de l'ensemble du matériel de cours aux parents qui le souhaitent. Ce service est organisé en collaboration avec l'intendance et les enseignants du collège. Il est facultatif.

La liste du matériel scolaire nécessaire se compose de 3 parties :

- les fournitures communes (petit matériel : stylo, crayon, gomme, ...)
- le matériel demandé par chaque enseignant (tableau distribué en juin)
- les affaires personnelles (cartable, trousse, tenue de sport) qui sont à votre charge.

Cette action permet à l'APE de la promouvoir et de proposer un service aux familles en :

- Facilitant leur organisation pour la rentrée
- Réduisant les coûts
- Répondant aux besoins des enseignants
- Sélectionnant des produits de qualité
- Assurant la disponibilité des fournitures dès le jour de la rentrée et tout au long de l'année.

Votre participation est essentielle. Cette action se fera si une majorité de familles est partante.

Etes-vous intéressé(e) par l'achat groupé des fournitures scolaires ? oui non

Si oui :
- **liste complète 70€** (fournitures communes+matériel demandé par enseignant) oui non

ou uniquement
- **le matériel demandé par chaque enseignant 40€** oui non

Merci pour votre implication dans ce sondage.

Pour passer commande, il vous suffit de remplir le coupon au dos de cette feuille et de le déposer au collège.

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES (APE)

DU COLLEGE ANDRE MICLOT de Port-Bail sur Mer

mail : ape.andremiclot@gmail.com

L'APE PROPOSE AUX FAMILLES D'ORGANISER L'ACHAT GROUPE DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2024.

L'Association s'engage à fournir une partie de l'ensemble du matériel de cours aux parents qui le souhaitent. Ce service est organisé en collaboration avec l'intendance et les enseignants du collège. Il est facultatif.

La liste du matériel scolaire nécessaire se compose de 3 parties :

- les fournitures communes (petit matériel : stylo, crayon, gomme, ...)
- le matériel demandé par chaque enseignant (tableau distribué en juin)
- les affaires personnelles (cartable, trousse, tenue de sport) qui sont à votre charge.

Cette action permet à l'APE de la promouvoir et de proposer un service aux familles en :

- Facilitant leur organisation pour la rentrée
- Réduisant les coûts
- Répondant aux besoins des enseignants
- Sélectionnant des produits de qualité
- Assurant la disponibilité des fournitures dès le jour de la rentrée et tout au long de l'année.

Votre participation est essentielle. Cette action se fera si une majorité de familles est partante.

Etes-vous intéressé(e) par l'achat groupé des fournitures scolaires ? oui non

Si oui :
- **liste complète 70€** (fournitures communes+matériel demandé par enseignant) oui non

ou uniquement
- **le matériel demandé par chaque enseignant 40€** oui non

Merci pour votre implication dans ce sondage.

Pour passer commande, il vous suffit de remplir le coupon au dos de cette feuille et de le déposer au collège.